



KVU CCE CCA

Rapport Annuel 2022



Photo de couverture: La CCE visite le Laboratoire souterrain du Mont Terri à Saint-Ursanne, où les chercheurs se consacrent entre autres au stockage géologique du CO₂ et à la question de savoir si les déchets radioactifs pourront être stockés de manière sûre dans des couches géologiques profondes (argile à Opalinus).

Impressum

Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement CCE

Maison des cantons

Speichergasse 6

Case postale

3001 Bern

www.kvu.ch

Bern, mai 2023

Sommaire

I.	Avant-propos du président	3
II.	Rétrospective de la direction: Mon temps à la CCE.....	6
III.	Projets et groupes de travail.....	7
	Délégation Communication environnementale (DelKom).....	7
	Groupe de travail CCE Internet	8
	ECORegion.....	9
	Groupe de travail Agriculture et écologie.....	10
	Citernes Suisse.....	12
	Groupe de travail stratégique Environnement et agriculture (SAUL)	13
	Check-liste « EIE pour installations éoliennes ».....	14
	Groupe de travail Sécurité de l’approvisionnement et environnement.....	16
	Émissions d’odeurs Odeur sur les installations d’enrobage	17
IV.	Projets de tiers avec des membres délégués de la CCE.....	18
	Organisation du monde du travail ORTRA Environnement.....	18
	Agenda 21 pour l’eau.....	19
	SwissPhosphor	21
V.	Conférences spécialisés.....	23
	Cercl’Air.....	23
	Cercle Bruit	24
	Cercle déchets	26
	Cercl’eau	28
	Lab’Eaux	30
	Cercle Sol.....	31
	Cercle Exotique.....	32
	Cercle Climat.....	34
	KOWA.....	37
VI.	Prises de position, co-rapports, manifestations.....	38
VII.	Entrées en fonction et démissions.....	39
VIII.	Comité	39
IX.	Comptes annuels 2022.....	40

I. Avant-propos du président

« Ceux qui ont le privilège de savoir, ont le devoir d'agir. »

(Albert Einstein)

Ceux qui pensaient que le calme reviendrait après les années placées sous le signe du coronavirus, 2020 et 2021, et qu'il suffirait de relever les défis bien connus, se sont trompés. Un événement inattendu, l'invasion de l'Ukraine en février 2022, a à nouveau désorganisé beaucoup de choses, introduit un changement dans les priorités et généré de nouveaux enjeux.

Pénurie énergétique, rareté des ressources, sécurité de l'approvisionnement – autant de thématiques qui ont beaucoup occupé et mis au défi les offices de l'environnement. Le tournant énergétique est devenu *le* grand défi à relever, susceptible de porter atteinte à l'environnement à court terme, mais capable de donner des ailes aux efforts à long terme en vue d'une protection climatique effective.

La situation géopolitique a contribué de manière significative à ce que les autorités, l'économie et la politique accordent une très grande importance aux thématiques de l'environnement, de l'énergie et du climat. S'agissant plus particulièrement du sol, de l'eau et de l'agriculture de nombreux défis subsistent. Ils ne pourront être relevés avec succès qu'en collaboration avec d'autres disciplines spécialisées.

Dans ce contexte la CCE s'est révélée une fois de plus être une plateforme précieuse pour le partage de connaissances et d'expériences par-delà les frontières cantonales. De par leurs activités d'exécution et leur proximité avec la population et l'économie, les cantons endossent un rôle clé dans la réponse à apporter aux défis de notre temps. La collaboration entre les membres de la CCE a cette fois encore bien fonctionné, à la satisfaction de tous.

Lors de l'assemblée de printemps qui s'est déroulée à Lenzbourg nous avons souhaité la bienvenue à Philippe Royer (Genève) et avons pris congé de collègues de longue date, Rainer Benz (St-Gall) et Jakob Marti (Glaris), qui prenaient leur retraite professionnelle bien méritée. A l'occasion de l'assemblée d'automne à Delémont nous avons accueilli trois nouveaux collègues: Heike Summer (Appenzell Rhôdes-Intérieures), Petra Vögeli (Glaris) et Samuel Oberholzer (a. i., St-Gall) et avons pris congé de Peter Kuhn (Argovie), qui part lui aussi à la retraite.

Au printemps et à l'automne nous avons eu de nombreux échanges durant les assemblées sur différents thèmes importants du point de vue de l'exécution ou pour lesquels – au sens de la maxime d'Einstein – nous avons l'opportunité d'agir et de contribuer de manière substantielle à apporter une réponse aux grands enjeux de notre temps.

Economie circulaire. La société et l'économie se sont emparées de ce sujet, qui est l'occasion de renforcer la compréhension de l'utilité d'une vision globale et de la mise en œuvre de certaines mesures.

Plateforme de données commune Hygiène de l'air. Sous l'égide de Cercl'Air la mise en œuvre d'une plateforme de données commune a été lancée, en se fixant comme objectif d'exploiter pleinement les potentiels d'optimisation, de décharger les services spécialisés et de mettre de manière centralisée et uniforme à la disposition du public les données relatives à l'hygiène de l'air.

Cercle Climat. La création de Cercle Climat a été célébrée en septembre. Avec ce tout nouveau Cercle la CCE a mis sur pied une plateforme efficace pour ce domaine spécialisé. De quoi être paré pour les futures tâches à assumer.

Tournant énergétique. La situation critique en matière d’approvisionnement en électricité et d’alimentation en chaleur durant les mois d’hiver a démontré les besoins en nouvelles installations de production d’énergie sur le territoire suisse. La consultation relative à la check-liste pour l’énergie éolienne a été menée à bien et les résultats sont désormais disponibles. Le partage de connaissances sur la géothermie profonde et la présentation du projet de Haute-Sorne ont mis en évidence de manière éclatante les nouvelles possibilités.

Dioxine et PFAS. La présence de polluants anciens et nouveaux dans l’eau et le sol constitue un défi majeur pour l’avenir. L’analyse, l’estimation des risques, l’évaluation et l’assainissement soulèvent de nombreuses questions. L’OFEV et la CCE ont mis sur pied un groupe de travail chargé d’étudier la thématique de manière approfondie, afin de trouver des solutions pour répondre aux questions urgentes en matière d’exécution.

Climat. En Suisse le réchauffement est deux fois plus important que la moyenne globale. Puisqu’il n’est pas possible de réduire toutes les émissions, des technologies d’émission négative s’imposent. Robin Quartier de l’Association suisse des chefs d’exploitation et exploitants de traitement des déchets (ASED) nous a informés sur l’état d’avancement des travaux relatifs aux technologies d’émission négative. Des installations de captage de CO₂ sont prévues dès 2030. A l’occasion de l’assemblée d’automne nous avons pu nous faire une idée des essais de stockage géologique au Mont Terri.

Environnement & agriculture. En ce qui concerne les thématiques agricoles une certaine désillusion s’est faite jour. L’orientation future de la politique agricole repose sur un horizon temporel à assez long terme. Or, une mise en œuvre rapide de la PA22+ serait nécessaire et de nombreux sujets ne sont pas encore en bonne voie. Il importe de ne pas perdre de vue la thématique Environnement & agriculture. S’agissant de la protection des eaux souterraines, la question des aires d’alimentation se pose de manière de plus en plus concrète.

Il s’est avéré ces dernières années que les ressources propres de la DTAP et de la CCE atteignaient de plus en plus leurs limites et qu’un renfort et une réorganisation du personnel s’imposaient. Lors de l’assemblée d’automne de 2021 la CCE a donc décidé une augmentation des ressources en personnel. Andrea Loosli a transmis le « témoin » de la direction de la CCE à Nadine Kammermann en juillet 2022. Nadine Kammermann est une directrice engagée, parfaitement familiarisée avec les dossiers et ayant passé avec brio son « baptême du feu » lors de l’assemblée d’automne qui s’est tenue à Delémont. Andrea Loosli, qui a marqué de son empreinte les activités de la CCE ces dernières années, reste heureusement proche de la CCE en tant que responsable Construction & environnement au sein de la DTAP.

En 2023 l’environnement aura encore besoin de nous tous. La sécurité de l’approvisionnement en Suisse est incontournable. Le tournant énergétique ne saurait se faire aux dépens de l’environnement. Il offre au contraire une opportunité unique de faire progresser ensemble la protection climatique, le tournant énergétique et la protection de l’environnement. Si nous y parvenons de manière satisfaisante, nous continuerons à bénéficier du soutien de la société et de la politique.

Je remercie Andrea Loosli pour le grand engagement dont elle a fait preuve en faveur de la CCE. Merci Andrea pour ton comportement avenant, qui a facilité tant de rapprochements entre les différents acteurs

Ma reconnaissance va également à tous les membres de la CCE pour les nombreux échanges fructueux et l’excellente collaboration. Soyez tous, ainsi que vos collaboratrices et collaborateurs des of-

fices de l'environnement, remerciés pour le soutien que vous m'avez apporté dans ma fonction de président.

Je me réjouis de continuer avec vous à relever les défis environnementaux et à faire preuve d'efficacité dans la recherche de solutions.

Christoph Zemp, président

II. Rétrospective de la direction: Mon temps à la CCE

Voilà neuf ans exactement ma prédécesseur, Victoria Maissen, me transmettait la direction de la CCE. Dès le premier jour cette fonction m'a enthousiasmée – les activités en tant que telles, mais aussi les personnes avec qui je collaborais. Le domaine environnemental offre une riche palette de thèmes et d'échanges interdisciplinaires. En qualité de directrice de la CCE j'ai été impliquée dans l'exécution de la législation environnementale. J'ai par ailleurs fait partie d'un réseau extrêmement compétent. Les membres de la CCE et des différents Cercles ont tous à leur actif une vaste expérience, des connaissances approfondies et des contextes professionnels variés. Les contacts sont simples, objectifs et caractérisés par une grande disponibilité.

Je m'en suis rendue compte pour la première fois lorsque j'ai accompagné une délégation de la CCE dans une filiale de l'OFROU. Il s'agissait d'exhorter la direction des travaux à respecter les prescriptions environnementales. Comme il fallait s'y attendre, la direction des travaux n'a pas beaucoup apprécié notre visite. Le respect des prescriptions générerait des pertes sur le plan temporel. J'ai ainsi eu l'occasion de vivre en direct, dans la réalité, la pesée des intérêts entre les impératifs de protection et d'utilisation. Défendre le point de vue de l'environnement n'était pas facile. La partie adverse avait beau jeu d'expliquer de manière transparente combien d'argent serait « jeté par les fenêtres » avec chaque minute de retard du chantier. Dans une telle situation, persister à mettre un point d'honneur à ce que les prescriptions environnementales soient respectées – sans pouvoir faire valoir un apport financier concret ou le soutien d'une branche – exigeait de faire preuve de ténacité et de flexibilité dans la recherche de solutions. A mon avis la CCE y parvient mieux que d'autres. Pourquoi? parce qu'elle a l'habitude de regarder plus loin que le bout de son nez et qu'elle n'est pas « une enfant gâtée ». En effet, le monde politique a longtemps prêté peu d'attention aux thématiques environnementales. Mais un changement se dessine peu à peu. Ainsi, on fait maintenant volontiers appel à la CCE en matière de collaboration et de soutien. Elle a en effet la réputation d'être une partenaire fiable, qui contribue de manière compétente, rapide, simple, pragmatique et parfois aussi innovante à trouver une solution. Ses prises de position à l'automne dernier relatives aux mesures dans le contexte de la pénurie énergétique en sont un bon exemple. Malgré des contraintes de temps extrêmes, elle a démontré qu'elle était bien organisée et disposait d'un bon réseau.

Lorsque la CCE a décidé lors de son assemblée d'automne en 2021 d'augmenter ses ressources en personnel, j'ai interprété cela comme un signal positif. Tout comme la décision de la DTAP de doubler les capacités du secteur Environnement au niveau de sa direction. Je ne pouvais prévoir quelle serait la conséquence: dans le cadre de la réorganisation des deux directions, il est apparu judicieux de confier la direction de la CCE à une autre personne. Mon activité en tant que directrice de la CCE a donc connu une fin inattendue, mais heureuse – en effet, avec Nadine Kammermann, ma successeur, la direction est en de très bonnes mains.

Je formule les meilleurs vœux pour l'avenir de la CCE !

Andrea Loosli, ancienne directrice de la CCE

III. Projets et groupes de travail

Délégation Communication environnementale (DelKom)

DelKom est la commission des délégués à la communication environnementale. Elle est un groupe de travail de la CCE ayant comme objectif d'assurer une position commune des cantons sur différents thèmes environnementaux et de regrouper les forces de la communication environnementale cantonale.

Afin de renforcer la communication environnementale en 2021 la CCE a donné une suite favorable à une proposition de la DelKom et approuvé le financement d'un poste de 20% au sein de la direction de la CCE pour assurer la coordination de la communication environnementale. Avec Nadine Kammermann nous avons eu la chance de trouver la bonne personne pour mettre en œuvre ces ressources supplémentaires. Elle a commencé à travailler au sein de la CCE en 2022 et se consacre, entre autres, à la coordination de la communication environnementale.

Ainsi, 2022 aura été pour la DelKom l'année de la consolidation. Des séances officielles n'ont pas été organisées et il a également été renoncé à un colloque des spécialistes en communication environnementale. Mais, en contrepartie, la thématique de la communication environnementale a été intensifiée dans les groupes régionaux de la CCE.

Grâce aux nouvelles ressources en personnel au sein de la direction de la CCE la coordination de la communication environnementale devrait regagner en importance; il est prévu d'organiser à nouveau un colloque annuel. La DelKom pourra ainsi poursuivre ses objectifs et, si besoin est, les développer afin de renforcer la communication environnementale à l'échelon de la CCE.

Matthias Nabholz, canton Bâle-Ville

Groupe de travail CCE Internet

En 2022 aucune mise à jour importante n'a eu lieu. Seules les adresses ont été actualisées. Par ailleurs les travaux de mise à jour du domaine Agriculture sur le site Internet de la CCE ont été lancés (voir également le [Groupe de travail stratégique Environnement et agriculture \(SAUL\)](#)).

Nadine Kammermann, CCE

ECORegion

Afin de permettre la poursuite de la collecte des données pour l'inventaire des gaz à effet de serre par les cantons avec ECOSPEED Region, l'assemblée d'automne 2021 de la CCE a convenu d'une contribution financière annuelle de 76 000 francs par an dans un premier pour deux ans (2022 et 2023). Le contrat correspondant a été conclu avec la société ECOSPEED AG (Zurich). Une actualisation annuelle en cohérence avec les besoins est à nouveau prévue, répondant ainsi au souhait des cantons les plus actifs de disposer de données mises à jour chaque année. L'OFEV contribue au projet via certaines parties de l'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre fragmentées périodiquement par canton. Le Cercle Climat constitué en 2022 prévoit de coordonner à l'avenir dans le cadre d'un groupe de travail la collecte des données pour l'inventaire des gaz à effet de serre.

Rapport sur les émissions de CO₂ imputables aux bâtiments existants

En 2022 les rapports sur les émissions de CO₂ imputables aux bâtiments existants ont été remis à l'OFEV. Les bases pour l'établissement de ces rapports ont été envoyées aux cantons à la mi-janvier 2022. Les données de base avaient changé en comparaison avec les derniers rapports. Cela s'explique par l'intégration de sources de données et de relevés supplémentaires et le fait que les calculs avaient été effectués en concertation avec les cantons (CCE, EnFK) et l'OFEV. Le Cercle Climat constitué en 2022 prévoit de coordonner dans le cadre d'un groupe de travail la remise des rapports sur les émissions de CO₂ imputables aux bâtiments existants. Les cantons continueront à établir eux-mêmes les rapports.

Perspective d'avenir

Des données fiables concernant la consommation d'énergie et les agents énergétiques utilisés constituent un prérequis incontournable pour garantir des rapports de qualité sur les gaz à effet de serre et les émissions de CO₂ imputables au parc immobilier. Le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est, et restera à l'avenir, la meilleure base de données à disposition. Le RegBL a été établi à partir des données du recensement de la population effectuée en 2000 et tenu à jour par le biais des annonces des services des bâtiments communaux. Ces dernières années les bâtiments non dédiés au logement ont également été saisis a posteriori (intégration largement achevée fin 2022) et des informations supplémentaires sur les agents énergétiques et les systèmes de chauffage ont été ajoutées, afin d'améliorer la qualité des données disponibles (p. ex. données relatives au contrôle des chauffages). Néanmoins la moitié environ des bâtiments en Suisse reposent sur les données du recensement de la population de 2000. Il importe de déployer des efforts supplémentaires pour améliorer l'actualisation des données (grâce à l'obligation de signaler tout changement de mode de chauffage, par exemple).

Remo Fehr, canton des Grisons

Groupe de travail Agriculture et écologie

L'année 2022 a été marquée pour le GT Agriculture et écologie de la CCE par deux points forts: la révision des manuels sur les contrôles de base en matière de protection des eaux dans l'agriculture et les prises de position sur les thématiques relatives à la politique agricole.

Prises de position sur les thématiques relatives à la politique agricole

- En 2019 la DTAP et la CDCA ont conjointement pris position sur l'AP22+. En 2022 le groupe de travail a résumé à l'attention de la DTAP les exigences communes auxquelles il avait été donné une suite favorable depuis 2019 et les questions qui étaient encore ouvertes. Cette synthèse peut servir de lignes directrices aux offices cantonaux de protection de l'environnement dans le cadre du débat sur la future politique agricole.
- Nous avons pris position sur les nouveautés proposées en vue de l'obtention du permis pour l'emploi de produits phytosanitaires. Nous saluons l'introduction de l'obligation de suivre une formation continue; nous avons peu de propositions de modification à soumettre pour la mise en œuvre de cette obligation telle que proposée. Entretemps le Conseil fédéral a adopté les ordonnances correspondantes du DETEC. Entrée en vigueur le 1er janvier 2023.
- S'agissant de l'audition sur la modification de l'Annexe 1 chiffre 6.1.2 OPD (autoriser à nouveau de manière forfaitaire l'utilisation de produits phytosanitaires présentant un risque potentiel élevé pour les eaux superficielles ou les eaux souterraines – et interdits dans la PER – pour certaines cultures (légumes et toutes les sortes de choux), nous avons fait part de nos préoccupations et soumis différentes propositions. L'objectif étant que la réduction d'au moins 50 % du risque lié à l'utilisation de pesticides décidée par le Parlement ne soit pas compromise, tant sur le plan du calendrier qu'en termes de quantité, et que toutes les mesures préventives possibles pour minimiser l'utilisation de produits phytosanitaires soient prises.
- Concernant le paquet d'ordonnances agricoles 2022 nous avons rédigé une prise de position type, avec de nombreuses propositions destinées à encourager une orientation de la politique agricole axée sur une agriculture adaptée aux conditions locales, respectueuse du climat, préservant les sols et à faire progresser l'agriculture vers la réalisation des objectifs environnementaux.

Révision des manuels sur les contrôles de base en matière de protection des eaux dans l'agriculture

A l'automne 2018 la CCE a publié une liste de 13 points de contrôle en matière de protection des eaux dans l'agriculture et a élaboré des manuels sur ce sujet. A l'automne 2021 ces points de contrôle ont été précisés une première fois. Les manuels ont été également révisés en 2022. En collaboration avec la Société suisse d'économie alpestre (SAV) nous avons aussi précisé le point de contrôle pour l'élevage de porcs d'alpage.



*Exemple de bonne pratique sur un sol à l'état naturel.
Source: M. Bolt, LZSG*

Les manuels illustrent les points de contrôle avec des exemples de bonne et de mauvaise pratique, sous forme d'une présentation PowerPoint. Il est ainsi possible de les mettre à profit facilement lors de manifestations ou de formations continues. Les photos peuvent être utilisées en indiquant leur source.

Michel Fischler, secrétaire du GT Agriculture et écologie

Citernes Suisse

Mandat du groupe de travail

Le groupe de travail coordonne les bases (état de la technique) en matière de protection des eaux des citernes en vue d'une exécution la plus uniforme possible et entretient des contacts avec les représentants de la branche (plateforme Citernes Suisse). Le groupe de travail est composé de cinq représentants régionaux et d'un représentant de CITEC Suisse. Les informations du groupe de travail sont diffusées dans les cantons via les représentants régionaux. Les préoccupations des cantons remontent par le même chemin au groupe de travail Citernes Suisse, afin d'y être traitées.

Travaux du groupe de travail

En 2022 le groupe de travail a tenu séance à trois reprises. Des rencontres avec divers représentants de branche (plateforme Citernes Suisse) ont par ailleurs eu lieu. La nouvelle fiche d'information sur les citernes à durée de vie limitée a été élaborée et publiée, Les fiches d'information existantes ont été adaptées. Le groupe de travail s'est en outre intéressé à la thématique des chauffages au méthanol et des cuves de méthanol pour remplacer les cuves à mazout. Il y eut des partages d'expérience et, lorsque cela était possible, une harmonisation.

Durant l'année sous revue le groupe de travail a eu des entretiens avec l'ASIT en vue de l'adaptation du mandat de prestations. Il y a en effet lieu d'adapter et de mettre à jour le descriptif des prestations concernant la convention passée entre la CCE et l'ASIT. La directive générale 1 doit être élargie et complétée avec le thème du traitement des modifications apportées aux citernes.

Jürg Mühlenmann, responsable Citernes Suisse

Groupe de travail stratégique Environnement et agriculture (SAUL)

Le Groupe de travail stratégique Environnement et agriculture (SAUL) met le focus sur des thèmes stratégiques. Il suit de près les processus politiques, coordonne les prises de position en relation avec les consultations fédérales, assure la coordination s'agissant des questions d'interface et contribue à une position claire de la CCE sur ces thèmes. Le groupe de travail est composé essentiellement de chef-fe-s des offices cantonaux de l'environnement. SAUL a un lien direct avec la Confédération grâce à Stephan Müller et avec la DTAP grâce à Andrea Loosli. Depuis le mois de novembre la directrice de la CCE, Nadine Kammermann, est également membre du groupe de travail.

Durant l'année sous revue SAUL et le groupe de travail Agriculture et écologie ont amélioré leurs suppléances réciproques. Jacques Ganguin, membre de SAUL, dirige désormais le GT Agriculture et écologie pour les deux prochaines années. Son suppléant est Kurt Seiler, lui-même responsable SAUL. En outre des entretiens périodiques entre les deux directions et les secrétariats assurent la coordination nécessaire. Dans cette optique les contrats avec les secrétariats de deux groupes de travail ont également été harmonisés et renouvelés.

SAUL a tenu séance à deux reprises, en mai et en novembre, le même jour que l'assemblée de la CCE. L'activité se focalise toujours sur la mise en œuvre de l'Initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides », y compris les nutriments, et de la motion 20.3625 « Définir les aires d'alimentation des aires de captage pour protéger efficacement l'eau potable » du conseiller aux Etats Roberto Zanetti.

Il est de notoriété publique que les cercles agricoles dans le contexte de la guerre en Ukraine ont exercé une pression, en partie avec succès, pour inverser des avancées écologiques au profit d'une production agricole accrue. Avec la fiche d'information « Avons-nous besoin d'un nouveau plan Wahlen? » SAUL montre que la sécurité alimentaire pourrait aussi être améliorée autrement.

En juin 2022 une newsletter, publiée en collaboration avec le GT Agriculture et écologie, a été envoyée à l'ensemble des chef-fe-s des services spécialisés ainsi qu'aux offices environnementaux intéressés. L'actualisation du site Internet de la CCE visant une structure simplifiée du secteur Environnement et agriculture a été initiée. Elle permet de télécharger des documents plus facilement. Une liste a été dressée des représentant-e-s de la CCE dans les différents groupes de travail impliqués dans la thématique agriculture et environnement. Ainsi il est désormais possible de s'adresser directement à ces représentant-e-s pour faire part de préoccupations ou recevoir des informations.

Martin Würsten, secrétaire groupe de travail stratégique Environnement et agriculture (SAUL)
Kurt Seiler, responsable SAUL, chef d'office Laboratoire intercantonal AR, AI, SH

Check-liste « EIE pour installations éoliennes »

Lors de son assemblée d'automne 2018 la CCE a mis sur pied un groupe de travail intercantonal Energie éolienne (GT Energie éolienne), placé sous la direction de Cornelis Neet (VD) et Ueli Stalder (BE), afin de clarifier de manière approfondie les besoins d'une nouvelle aide de travail intercantonale Energie éolienne. Dans un deuxième temps des représentant-e-s EnFK, CDPNP, OFEN et, plus tard, OFEV, ont siégé au sein du groupe de travail. L'ARE a participé en partie aux séances en qualité d'invité. Sur la base d'un sondage mené auprès des cantons les points forts thématiques suivants ont été définis pour l'aide de travail: oiseaux, chauve-souris, paysage et pesée des intérêts en tant que thème transversal. Une communauté de travail autour de la société EBP Suisse a été chargée de l'élaboration de ce soutien méthodologique. Les travaux ont été financés par la CCE, l'EnDK, l'OFEN ainsi que les cantons de Vaud et de Berne.

Les travaux ont pris plus de temps que prévu à cause de plusieurs facteurs (retard dans les Arrêts fédéraux, besoins respectifs des cantons différents, nouveaux résultats scientifiques et complexité de la coordination en raison du covid-19. Fin 2021, au terme de la première phase du projet, a suivi la consultation auprès des services spécialisés des cantons et de la Confédération (OFEN, OFEV, ARE) ainsi que des organisations intercantionales concernées (EnFK, CDPNP, CSF, COSAC).

Les nombreux retours reçus ont été intégrés dans la check-liste et, à la fin de l'année, une dernière consultation a été menée auprès des membres du groupe de travail, mais aussi de l'OFEN, de l'OFEV et de la COSAC. La check-liste sera traduite début mars 2023; elle devrait être publiée fin avril (entre autres sur le site Internet de la CCE).

Un point de la check-liste, faisant également l'objet d'une controverse au niveau de la Confédération, n'est pas encore traité de manière exhaustive: sur la base de quelles valeurs indicatives concernant la mortalité des oiseaux par suite de collision avec les installations éoliennes faudra-t-il travailler à l'avenir? Un projet de suivi de l'OFEV et de l'OFEN, dans lequel les organisations cantonales spécialisées sont impliquées, est en cours. Il devrait être achevé fin 2023.

Depuis fin 2021 les conditions-cadre juridiques sont en pleine évolution en ce qui concerne la planification de nouvelles installations destinées à l'utilisation des énergies renouvelables dans le cadre de l'«Acte modificateur unique» (révision globale de la Loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité visant à améliorer les conditions-cadre de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables). La nouvelle check-liste EIE pour les installations éoliennes ne tient pas encore compte de ces nouvelles prescriptions, du moins pas directement. Selon les estimations actuelles il est vraisemblable que les nouvelles installations éoliennes de grande taille continueront à être soumises à l'EIE. C'est précisément pourquoi, en plus du fait que les procédures dans leur ensemble seront accélérées, les exigences auxquelles les EIE et la qualité des RIE (rapports d'impact sur l'environnement) doivent satisfaire seront plus élevées.

La nouvelle check-liste arrive donc au bon moment pour offrir aux personnes intéressées par une demande d'autorisation de construire et autres acteurs impliqués une plus grande sécurité en matière de planification – même si, bien évidemment, les prescriptions pour l'EIE doivent être définies au cas par cas et en concertation avec les autorités cantonales.

Cornelis Neet, président du GT Energie éolienne

Ueli Stadler, responsable du GT Energie éolienne

Groupe de travail Sécurité de l’approvisionnement et environnement

A la fin de l’été 2022 il est apparu qu’en raison de la situation géopolitique l’approvisionnement en électricité et en gaz était susceptible de devenir un enjeu majeur pour l’hiver 2022/2023. En août le présidium de la DTAP a donc chargé la CCE de dresser un état des lieux en matière de sécurité de l’approvisionnement, de clarifier les rôles respectifs et d’évaluer l’impact sur l’environnement. La CCE a alors mis sur pied le groupe de travail « Sécurité de l’approvisionnement et environnement », afin de procéder à l’état des lieux souhaité par la DTAP et d’analyser les répercussions sur l’activité d’exécution des cantons.

Au cours de l’élaboration du rapport la Confédération a préparé et édicté de nombreuses mesures d’intervention pour lutter contre le risque potentiel de pénurie d’électricité et de gaz; elle a également levé pour une durée déterminée ou adapté certaines prescriptions environnementales (voir également [Stellungnahmen, Mitberichte, Veranstaltungen](#)). La CCE et plus particulièrement les Cercles ont largement contribué à l’élaboration des prises de position de la DTAP grâce à leur évaluation technique de la situation.

Rapport Pénurie d’électricité et de gaz en Suisse

Dans son rapport «Pénurie d’électricité et de gaz en Suisse – Sécurité de l’approvisionnement et environnement» le groupe de travail a dressé un état des lieux avec le soutien externe d’econcept, en clarifiant les rôles et en évaluant l’impact sur l’environnement. S’agissant du contenu le groupe de travail a collaboré étroitement avec les Cercles et groupes spécialisés de la CCE – notamment Cercle Air, Cercle Bruit, Cercle Déchets, Cercle Eau, mais aussi le KOWA et Citernes Suisse – ainsi que différentes associations de branche – Biomasse Suisse, Cemsuisse, la SSIGE, l’ASCAD, l’ASED et l’AFSA. Il s’est avéré que des contributions à court terme à la sécurité de l’approvisionnement sous forme d’assouplissements de prescriptions environnementales ou une situation de pénurie auront des répercussions essentiellement sur l’hygiène de l’air, la protection des eaux, la protection contre le bruit, le rayonnement non ionisant et la protection climatique. Le groupe de travail a par ailleurs formulé quatre principes pouvant être appliqués lors de l’évaluation d’assouplissements des prescriptions environnementales. Ces principes, adoptés lors de l’assemblée générale de la DTAP, sont les suivants:

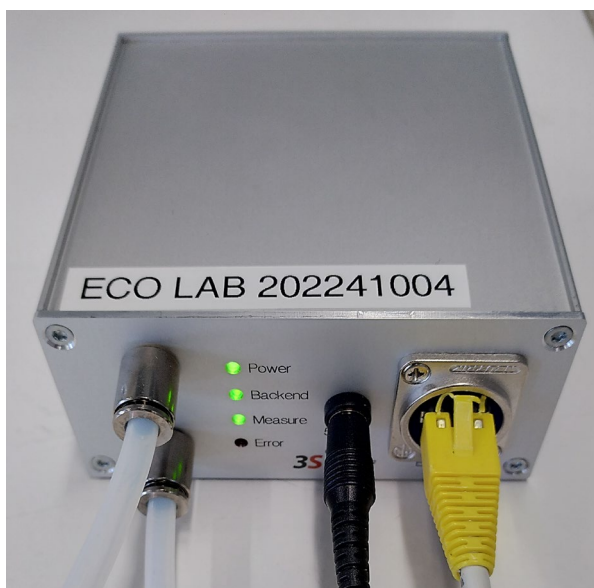
1. Les cantons contribuent activement à la sécurité de l’approvisionnement.
2. Les modifications apportées aux prescriptions de l’environnement sont limitées dans le temps.
3. Les assouplissements de prescriptions de protection de l’environnement sont dictés par un degré d’utilité élevé.
4. Les cantons agissent de concert et en concertation avec la Confédération et l’économie.

Un document de travail complémentaire suivra au printemps 2023; il sera dédié à une rétrospective de l’hiver 2022/2023 ainsi qu’à une perspective d’avenir avec des mesures pour les hivers suivants.

Christoph Zemp, responsable du groupe de travail Sécurité de l’approvisionnement et environnement

Émissions d'odeurs Odeur sur les installations d'enrobage

La thématique des odeurs pose souvent problème dans l'exécution cantonale des installations d'enrobage. Un projet de mesure mené par l'école supérieure spécialisée OST tente d'évaluer les odeurs des installations d'enrobage au moyen de nez électroniques dans différentes conditions environnementales (intensité, température, humidité de l'air). Après des préparatifs en laboratoire en 2022, les nez électroniques seront installés en 2023 à proximité directe de différentes installations d'asphalte. La comparaison avec les odeurs observées permettra d'affiner leur identification. L'objectif est de pouvoir reconnaître automatiquement 80 % des odeurs d'asphalte clairement identifiables et de les classer dans une plage d'intensité (faible, moyenne, élevée).



Un nez électronique au travail. Source: OST

Les coûts d'environ 130 000 CHF sont partagés à parts égales entre l'OFEV, asphaltsuisse et les cantons (enquête sur la participation aux coûts réalisée par la CCE en été 2022). Tous les partenaires sont représentés dans le comité de pilotage du projet.

Jürg Kurmann, collaborateur scientifique OFEV

IV. Projets de tiers avec des membres délégués de la CCE

Organisation du monde du travail ORTRA Environnement

Lors de leur assemblée 2022 les membres d'ORTRA Environnement ont adopté à l'unanimité la nouvelle conception directrice et l'organigramme. Ils ont pris connaissance des autres documents élaborés dans le cadre du processus stratégique. Sur la base des différents documents stratégiques diverses mesures destinées à financer le domaine de l'information sur les métiers de l'environnement ont été prises. Elles représentaient une priorité absolue.

S'agissant de la formation officielle il appartient aux acteurs impliqués d'assurer, en concertation avec les organes compétents, la qualité des examens professionnels et le développement continu de la profession. L'objectif étant d'organiser des examens axés sur la compétence et proches de la pratique, garantissant ainsi l'aptitude des diplômé-e-s à répondre aux exigences du monde du travail grâce aux compétences. Durant l'année sous revue l'ORTRA Environnement a pris avec ses commissions de nombreuses mesures afin de garantir et d'améliorer encore le niveau des professions de Conseillers-ères en environnement et de Spécialistes de la nature et de l'environnement.

Un sondage effectué auprès des candidat-e-s à l'examen professionnel et une analyse ainsi qu'une évaluation réalisées par la Commission d'examen ont mis en évidence la nécessité d'agir sur certains points. De nombreux entretiens ont eu lieu avec des organisations offrant des formations continues au contenu en partie similaire et désireuses de les officialiser. Conclusion de l'analyse et des nombreux entretiens: une révision des examens professionnels s'impose. Le but étant, dans un deuxième temps, d'entreprendre la révision du règlement d'examen, au plus tard au cours du troisième trimestre 2023.

En plus de la nécessité d'assurer le financement de l'information sur les métiers de l'environnement et du développement professionnel, les tâches ci-dessous étaient au premier plan des préoccupations durant l'année sous revue:

- Déroulement de l'examen professionnel Spécialistes de la nature et de l'environnement pour 29 candidat-e-s (dont 23 ont rempli les exigences minimales).
- Restructuration de la plateforme d'offres d'emploi; publication en allemand et en français le 16 mars 2022,
- Organisation de deux événements «Journée des métiers de l'environnement» (lieux: Genève et Wädenswil),
- Entretien et développement des plateformes de conseil professionnel et d'offres d'emploi visitées assidûment (plus de 630'000 consultations chaque année) www.ecoprofessions.ch,
- Mise à jour de la banque de données sur la formation, propre à la plateforme (actuellement 460 fichiers de données).

Nous remercions tous les membres de la CCE pour leur soutien à la formation professionnelle.

Viviane Buchmann et Marco von Wyl, direction ORTRA Environnement

Agenda 21 pour l'eau

L'Agenda 21 pour l'eau est le forum et le réseau des acteurs de la gestion des eaux en Suisse. En tant que réseau l'Agenda 21 relie entre elles les organisations de tous les secteurs et groupes d'intérêts actives dans le domaine de la gestion de l'eau. A citer parmi les tâches qui lui reviennent: la mise en réseau, l'échange d'informations, un rôle d'avant-garde, la mise en place et l'exploitation de plateformes. L'organisation de l'Agenda 21 pour l'eau est celle d'une association. La direction est rattachée à l'Eawag à Dübendorf. La CCE est membre constitutif et est représentée au sein du comité depuis 2016 par Christophe Joerin (FR). Depuis 2020 Christophe Joerin est également président de l'Agenda 21 pour l'eau.

Le groupe de dialogue Force hydraulique entretient un dialogue technique et orienté solutions pour une utilisation durable de l'eau. Durant l'année sous revue Lorenz Jaun (UR) et Frédéric Zuber (VS) ont encore fait valoir la perspective des cantons au sein du groupe.

La plateforme Assainissement Force hydraulique offre un réseau aux spécialistes et améliore l'échange de connaissances en matière d'assainissement écologique de la force hydraulique. Laurent Filippini (TI), Thomas Stucki (AG) et Frédéric Zuber (VS) représentent les cantons au sein du comité de pilotage.

La plateforme Revitalisation offre un réseau aux spécialistes et améliore l'échange de connaissances s'agissant de la revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau. Alexandre Fahrni (FR), Norbert Kräuchi (AG), Christian Marti (ZH) et Andi Knutti (BE) représentent les cantons au sein du comité de pilotage.

Manifestations

En 2022 l'Agenda 21 pour l'eau a organisé toute une série de manifestations. Entre autres:

- quatre journées de partage d'informations et d'expériences sur les thèmes suivants: migration piscicole (Berne), charriage (Berne), éclusées (Berne) et revitalisation (Zurich),
- le troisième forum sur la revitalisation des cours d'eau à Lucerne,
- le colloque 11 ans de renaturation des eaux - état de la mise en œuvre et perspectives « 11 Jahre Renaturierung der Gewässer – Stand der Umsetzung und Ausblick » à Soleure,
- différents webinaires (Zoom) sur les thèmes assainissement de la force hydraulique et revitalisation,
- différents formats d'échange en ligne, en allemand et en français, sur le contrôle des effets de la revitalisation des cours d'eau.

Publications et projets

Plusieurs publications et projets ont par ailleurs vu le jour. Citons, entre autres:

- la rétrospective annuelle sur la politique de l'eau en 2021, élaborée pour la 5ème fois déjà, en collaboration avec l'Eawag,
- l'actualisation du site Internet avec des chiffres concernant le développement de l'utilisation de la force hydraulique,
- les méthodes standard pour le contrôle de l'effet biologique des dispositifs de montaison avec bassins de comptage et nasses,
- une contribution à la discussion dans la revue électronique *Eau énergie air* « Est-ce que les batteries peuvent contribuer à l'assainissement écologique du débit d'écluse? ».

Diverses activités sont à nouveau planifiées pour 2023. Ainsi le 23 mai aura lieu la journée de partage d'informations et d'expériences sur la migration piscicole, et le 30 mai celle consacrée au thème de la revitalisation.

Pour de plus amples informations www.wa21.ch et www.plattform-renaturierung.ch.

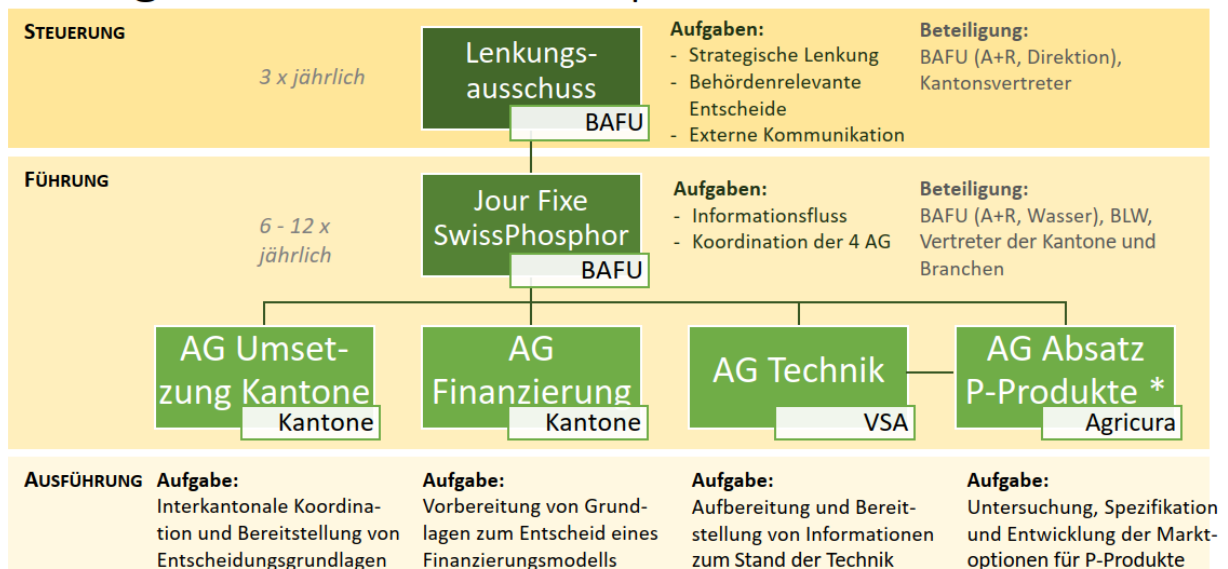
Stefan Vollenweider, Geschäftsführer WA21

SwissPhosphor

L'objectif majeur de SwissPhosphor est l'adoption d'une démarche coordonnée à l'échelle suisse pour la mise en œuvre dès 2026 de l'obligation de recyclage du phosphore – telle que prescrite par l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (l'Ordonnance sur les déchets OLED) à partir de boues d'épuration – ainsi que d'autres déchets riches en phosphore. Avant de parvenir à la mise en place d'une solution viable techniquement à grande échelle, il faudra relever de sérieux défis. En plus des questions ouvertes relatives à la technique à adopter pour le mode de procéder, des questions se posent concernant le financement et la valorisation du phosphore récupéré pour le transformer en produits pouvant être vendus sur le marché. Seule une collaboration coordonnée permettra de mettre en œuvre avec succès les prescriptions de l'OLED. L'élément central de l'organisation de projet est constitué par quatre groupes de travail dédiés aux thématiques suivantes: Technique, Financement, Vente de produits P et Mise en œuvre dans les cantons. La coordination des travaux menés dans les quatre groupes de travail se fait lors d'une séance mensuelle (un jour fixe) réunissant toutes les parties prenantes du projet.



Organisation SwissPhosphor



Organisation du projet SwissPhosphor.

Le comité directeur du projet est composé de deux personnes issues de l'OFEV (direction et service spécialisé dans les déchets et les matières premières) et de deux représentants de la CCE (Balthasar Thalmann, ZH et Peter Kuhn, AG).

Les groupes de travail importants pour les cantons sont notamment les GT Financement et Mise en œuvre dans les cantons. Ces deux groupes de travail sont placés sous la direction de représentants des cantons. Toutes les régions de la CCE y sont représentées, afin d'assurer l'enracinement dans les cantons. S'agissant des GT Technique et Vente de produits P, ce sont essentiellement des représentant-e-s des branches concernées et des exploitations d'installations qui sont actifs.

En 2022 un grand nombre de séances de travail ont eu lieu dans les quatre GT. Le groupe de travail Financement a élaboré, à partir d'un état des lieux global des modèles de financement possibles, trois variantes concrètes de financement. Le groupe de travail Mise en œuvre dans les cantons a préparé une enquête à mener auprès des cantons portant sur la situation actuelle en matière d'élimination des

boues d'épuration, ainsi que sur les projets existants et les planifications quant à la récupération du phosphore. Dans les deux autres groupes de travail, Technique et Vente de produits P, des bases décisionnelles importantes ont également été élaborées. Tous les groupes de travail finaliseront leurs travaux au cours du premier semestre 2023. Les bases élaborées alimenteront la discussion et permettront d'évaluer si l'obligation de récupération du phosphore est réalisable techniquement, si elle peut être financée et si l'horizon temporel de 2026 est réaliste. Vous trouverez de plus amples détails sur l'état d'avancement du projet en consultant l'extranet de la CCE.

Peter Kuhn, canton Argovie

V. Conférences spécialisés

Cercl'Air

Assurance qualité des mesures d'émissions sur mandat de la CCE

En 2022 le contrat de quatre ans passé entre la CCE et le Bureau AQME est arrivé à son terme. Toutes les sociétés, privées et rattachées à des autorités, procédant à des mesures d'émissions ont pu se soumettre à des audits et, en cas de résultat concluant, obtenir l'agrément. Depuis l'été 2022, les entreprises privées qui effectuent des mesures d'émissions sur ordre des autorités, figurent sur le site Internet du Bureau AQME (www.qsem.ch). Après l'approbation par l'assemblée des membres, lors de l'assemblée de printemps, de la poursuite et du financement du Bureau AQME, la CCE a conclu un nouveau contrat avec le Bureau AQME pour les années 2023 à 2026.

Téléphonie mobile 5G

Depuis la publication des Recommandations DTAP en matière de téléphonie mobile, le groupe de travail RNI s'occupe de leur mise en œuvre. Au premier plan: les modifications bagatelles, les antennes adaptatives et l'activation des facteurs de correction.

Plateforme AIRDB

L'avant-projet de développement d'une plateforme commune de données avec représentations cartographiques a été finalisé. La plateforme sera développée et exploitée sur la base de données de mesure, et ce, dans le but d'informer le public de manière uniforme sur la qualité de l'air. Lors de l'assemblée de printemps 2022 la CCE a approuvé le concept de mise en œuvre et la proposition de Cercl'Air quant au développement et financement de la plateforme de données AIRDB. La responsabilité de la plateforme a été confiée au canton de St-Gall.

Pour l'heure, on part du principe qu'une spécification détaillée sera disponible mi-2023. L'appel d'offres sera lancé en 2023 dans le cadre d'une procédure sur invitation.

airCheck

Au printemps 2022 a eu lieu la réimplémentation de l'appli pour Smartphone airCheck. Depuis lors l'appli est hébergée chez Blackpoints AG.

Agriculture

Cercl'Air est impliqué dans différentes thématiques environnementales dans le domaine de l'agriculture. C'est ainsi qu'il participe à la mise en œuvre de l'obligation d'utiliser un pendillard envue de la mise en vigueur le 1.1.2024. Il a par ailleurs révisé l'aide à l'exécution Protection de l'environnement dans l'agriculture en ce qui concerne les étables (collecte de lisier pour réduire les pertes d'ammoniac).

Pénurie d'électricité et de gaz

Cercl'Air est intégré au groupe de travail de la CCE «Sécurité de l'approvisionnement et protection de l'environnement» et a élaboré plusieurs prises de position sur différentes adaptations de lois à l'attention de la DTAP et de la CCE. Au premier plan des préoccupations: allègements des valeurs-limites et dispositions d'exception en ce qui concerne les groupes électrogènes de secours, les centrales à gaz et l'utilisation de produits chimiques pour la purification de l'air évacué.

Andrea von Känel, président Cercl'Air

Cercle Bruit

En 2022 Cercle Bruit a lancé plusieurs projets pour un habitat plus calme: en collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) Cercle Bruit a développé le guide pour architectes interactif « Lärmschutz Schritt für Schritt planen » (*planifier la protection contre le bruit pas à pas*). Le projet commun avec le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche LFEM portant sur l'effet acoustique de façades phono-absorbantes dans des arrières-cours a été mené à bien. Cercle Bruit a par ailleurs lancé le projet « Aménagement de l'espace sonore ». Les premiers résultats seront présentés à l'occasion de la Journée contre le bruit 2023.

En mai 2022 la conférence des responsables des services spécialisés a pu à nouveau avoir lieu en présentiel. En plus d'un échange d'informations entre l'OFEV et les cantons, le rapport de la CFLB sur les valeurs-limites du bruit routier a été présenté et discuté.

L'assemblée des membres 2022 s'est déroulée à Berne. L'après-midi nous avons visité des projets intéressants de l'OFROU: le raccordement de Wankdorf, y c. la partie urbanisme, le by-pass Bern-Ost et le projet de protection contre le bruit « Ostring ». Un test à l'« Ohrenschein » a par ailleurs permis de se rendre compte concrètement de l'intensité des nuisances sonores touchant les personnes habitant au bord d'une route bruyante.

Groupes spécialisés

En 2022 les différents groupes spécialisés ont poussé toute une série d'activités:

Détermination du bruit (Steffi Rüttener Ville de Zurich)

- Accompagnement du développement de SonRoad18
- Aide à l'exécution «Arrondir et présenter les résultats de la détermination du bruit»

Assainissement du bruit routier dans les localités (Sam Lanners, SG)

- Accompagnement de l'étude sur les revêtements phono-absorbants
- SonRoad18 (questions-réponses)

Bruit de l'industrie et de l'artisanat (Sascha Fässler BS)

- Révision de l'aide à l'exécution Pompes à chaleur air-eau (prévention, gestion du bruit occasionné), prise de position sur la modification de l'ordonnance sur la protection du bruit (OPB)
- Aide à l'exécution Bruit des installations d'énergie éolienne

Bruit quotidien (Andy Stöcklin BL, Didier Racine NE)

- Manifestations à forte fréquentation du public (événements bruyants) dans de petites villes en prenant le nombre de riverains en considération

Chap. 5 OPB (Philipp Huber AG)

- Guide pour architectes Construire et planifier dans des zones exposées au bruit

Communication (Regina Bucher, BS)

- Newsletter / Journée contre le bruit / sites Internet

Son et laser (Irene Schlachter ZH)

- Révision OFSP exécution O-LRNIS

Aménagement de l'espace sonore (Simone Mathieu, Ville de Zurich)

- Projet Aménagement de l'espace sonore
- Evaluation de la qualité du son dans les espaces publics

Relation publiques

La « Journée contre le bruit » du 27 avril 2022 avait pour devise « Le bruit hors-jeu – quand le bruit perturbe votre havre de paix ». Il n'y a pas que le bruit routier qui peut être dérangeant: les outils de jardinage à moteur (broyeurs de végétaux, tondeuses à gazon, etc.) aussi. La Journée contre le bruit a été l'occasion de lancer un appel en faveur d'un jardinage silencieux.

Vous trouverez de plus amples informations sur Cercle Bruit et ses activités sous www.bruit.ch et www.cerclebruit.ch.

Markus Chastonay, président Cercle Bruit

Cercle déchets

En 2022 l'élaboration de l'aide à l'exécution relative à l'OLED s'est poursuivie; entre autres, la consultation sur les modules « Boues issues du secteur de la construction » et « Valorisation de matériaux minéraux de déconstruction » a pu être lancée. Ces modules font actuellement l'objet d'une mise au net finale. Il en va de même pour l'aide à l'exécution « Dispositions générales ». Le groupe de suivi « Etat de la technique » a par ailleurs été réactivé.

Projet eGOV

L'année sous revue a de nouveau été marquée par le projet eGOV du DETEC ayant pour objet la saisie centralisée des données relatives aux déchets. Le groupe de suivi s'est réuni au moins une fois par mois. L'implémentation de fonctions importantes s'est révélée difficile, mais plusieurs optimisations (releases) ont pu être mises en œuvre. Une difficulté tient au fait que le fichier de données pour l'année 2021 sous revue présente de grandes disparités (d'inexistant jusqu'à complet) selon les cantons. La reprise des données fournies par les associations de branche n'est toutefois pas encore achevée. D'une manière générale, le processus à ce jour aura été difficile et complexe pour tous les acteurs impliqués. S'agissant des déchets spéciaux le remplacement de VeVA-online par eGOV est de ce fait maintenant incertain et doit faire l'objet d'une nouvelle évaluation. Ce projet nécessite encore des ressources en personnel très importantes avant que ne soit mise au point une solution satisfaisante pour tous les acteurs impliqués.

Autres thèmes

L'année dernière le comité a également travaillé sur d'autres thèmes. Il a par exemple clarifié les possibilités de favoriser le recyclage du plâtre; pour ce faire il a visité la seule installation de recyclage de Suisse (Rigips AG à Grange). Il envisage maintenant de créer les bases pour une évaluation réaliste du recyclage du plâtre avec des études de collecte de données et d'évaluation du potentiel. Cercle déchets a bénéficié du soutien financier des cantons pour différents projets portant sur d'autres thématiques, comme le recyclage du béton, la valorisation de matériaux de démolition non triés ou encore les déchets en plastique. Cercle déchets participe activement aux groupes de travail correspondants.

Ces prochaines années une nouvelle thématique va nous occuper de plus en plus. Il s'agit des déchets contenant des PFAS. Le traitement de ces substances problématiques, ubiquitaires et toxiques pour l'environnement, nécessite une réglementation bien coordonnée entre les différents domaines environnementaux (déchets, sites contaminés, sol, eaux et air). A cet effet l'OFEV a mis sur pied plusieurs groupes de travail, auxquels participent des représentant-e-s de Cercle déchets.

En 2022 Cercle déchets a pris sous sa responsabilité le site Internet www.littering-toolbox.ch. Le financement a pu être assuré pour 5 ans grâce à un contrat passé avec l'OFEV.

Lors de la première assemblée générale extraordinaire de Cercle déchets il a été décidé de prélever des cotisations cantonales de membres à partir de 2022. Ces fonds sont budgétés pour un poste de secrétariat de 10%, le soutien direct de projets de taille modeste, l'organisation de l'assemblée générale, etc.

Points forts thématiques en 2023

Les points fort pour l'année à venir sont les possibilités de traitement de déchets contenant des PFAS, l'encouragement du recyclage du plâtre, la poursuite de l'optimisation du projet eGOV et la participation active à une solution praticable pour remplacer VeVA-online.

Martin Moser, président Cercle déchets

Cercl'eau

Cercl'eau est l'association des spécialistes cantonaux de la biologie et chimie des eaux. Elle maintient et encourage l'échange d'informations et d'expériences et la coopération entre spécialistes cantonaux ainsi que l'échange avec les institutions de recherche actives dans le domaine de la protection de l'eau. L'activité centrale de Cercl'eau est l'organisation d'une conférence annuelle, alternant les thématiques d'année en année.

L'année 2022 a été marquée par l'organisation de la Conférence Cercl'eau sur les « *Lacs en transition* », qui s'est tenue à Romanshorn, les 14 et 15 juin 2022. De passionnantes présentations sur le thème des lacs se sont succédé tout au long des deux jours de la conférence. Environ 60 personnes ont participé activement aux deux jours de la conférence.

Le résumé : Les lacs façonnent nos paysages, servent d'habitat à une multitude d'animaux et de plantes, constituent un important espace de loisirs pour les humains et parfois aussi, servent de réserve d'eau potable. Les grands plans d'eau influencent le climat local et sont à leur tour affectés par le changement climatique global. Grâce aux efforts fournis dans la protection des eaux ces dernières décennies, les apports en nutriments ont diminué, mais restent toutefois trop élevés dans de nombreux lacs. De plus, des néobiontes invasifs menacent les espèces indigènes, les rendements de la pêche s'effondrent et l'apparition massive de préoccupe les autorités. L'exemple du lac de Constance illustre les changements de l'écosystème lacustre de manière saisissante. Dans le cadre du projet SeeWandel, les bases scientifiques permettant une meilleure compréhension de l'évolution future et de la résilience du lac ont été élaborées, afin de permettre des décisions adaptées. La science développe de nouvelles méthodes d'analyses également dans le lac Léman et dans d'autres lacs. Les autorités cantonales de protection des eaux peuvent-elles tirer profit de ces développements? Quels seront les défis à relever ces prochaines années? Nous nous réjouissons des présentations et des discussions passionnantes!

Le comité Cercl'eau a par ailleurs contribué à la prise de position de la CCE dans le cadre de la consultation sur la révision de l'OEaux, relative aux conditions d'autorisation de pesticides posant des problèmes pour la qualité des eaux, et au recensement et contrôle des places de lavage et remplissage de produits phytosanitaires.

Le comité Cercl'eau a initié les préparations pour la Conférence 2023 : « *Changement climatique - sommes-nous en mesure de surveiller les cours d'eau?* », qui aura lieu le 21 juin 2023 à Macolin.

Organisationnel

Un soutien essentiel est apporté au fonctionnement du comité Cercl'eau par Irene Wittmer et Anne Dietzel, de la plate-forme Qualité des eaux du VSA, dans le domaine administratif: organisation des conférences (inscriptions, finances, logistique, salles de conférence, etc.), comptes-rendus des séances du comité, etc. Sans ce soutien notoire, les activités de Cercl'eau pourraient difficilement être réalisées.

L'année 2022 a vu la création d'un logo pour Cercl'eau, qui sera dorénavant utilisé pour les courriers, les conférences, le site web, etc.

Les membres de Cercl'eau sont: Elise Folly (FR), Pierre-Jean Copin (GE), Claudia Minkowski (BE), Sandro Betschart (SZ), Lukas De Ventura (AG), Mauro Veronesi (TI), Vera Leib (SG), Pius Niederhauser (ZH), Florence Dapples (VD, Présidence). Christian Leu représente l'OFEV au sein du comité Cercl'eau. Irene Wittmer et Anne Dietzel (VSA) pour le soutien administratif.

Florence Dapples, Présidente Cercl'eau

Lab'Eaux

Lab'Eaux est le réseau de compétence des laboratoires cantonaux de protection des eaux et de l'environnement de Suisse. 22 laboratoires y sont actuellement représentés. Lab'Eaux assure la promotion et le soutien de la coopération technique ainsi que le partage d'informations entre laboratoires; il est par ailleurs l'interlocuteur privilégié de la CCE et de l'OFEV pour les questions relevant du secteur analytique des eaux et de l'environnement ([But et organisation de Lab'Eaux](#)).

Thèmes d'actualité

La structure de Lab'Eaux, s'articulant autour du plenum, dispose de groupes de travail constitués pour permettre de répondre aux enjeux actuels sur le plan de l'évolution des techniques de prélèvement et de mesure et de l'assurance qualité, mais aussi de prendre en compte les préoccupations des instances fédérales et cantonales. Ces outils permettent d'apporter, de manière harmonisée, des données fiables et d'alimenter les bases de connaissances nécessaires à la conduite politique et à l'élaboration de projets.

Ainsi, le groupe de travail « Essais interlaboratoires », officialisé lors de la séance plénière 2022, a pour objectifs de coordonner le recours aux essais interlaboratoires entre les membres de Lab'Eaux. Ses buts consistent entre autres à créer des synergies, à optimiser les ressources et à offrir les possibilités d'assurer la qualité analytique de manière uniforme.

Les groupes de travail relatifs aux techniques d'analyse de traces (chromatographie couplée avec un spectromètre de masse) contribuent également de manière très importante au développement de Lab'Eaux. Conjointement avec le VSA, ce sont en effet ces groupes qui déterminent la faisabilité technique des analyses, permettant à NAWA et NAQUA d'adapter les programmes analytiques et de veiller aux choix des substances cibles d'intérêt environnemental.

La séance plénière annuelle est toujours un moment important de l'année et permet d'aborder les thèmes administratifs de Lab'Eaux et les sujets scientifiques d'actualité. En 2022, celle-ci a eu lieu à Epalinges (VD) sur deux jours. Ainsi, une première partie a permis aux membres de Lab'Eaux de visiter les installations techniques de traitement de l'eau de l'aquarium Aquatis et de partager des discussions techniques entre spécialistes. Lors de la seconde journée, une grande partie du programme a fait la part belle à la problématique émergente des composés perfluorés (TFA, PFAS et PFOS). Ainsi, plusieurs conférenciers ont partagé leurs expériences analytiques dans ce domaine.

Vous pouvez télécharger toutes les activités et informations de Lab'Eaux sur la [page Internet](#) remaniée. L'accès au contenu varie en fonction du profil de la personne consultant le site Internet.

Ludwig Muster, président de Lab'Eaux

Cercle Sol

2022 aura été une année très active pour Cercle Sol. En plus des affaires courantes la protection physique des sols était notamment au cœur des préoccupations. Les services cantonaux spécialisés se sont occupés de la pollution aux PFAS et aux dioxines. Les cantons sont confrontés à de nombreuses demandes concernant l'utilisation de charbon végétal. Le canton d'Uri a donc rédigé un papier de positionnement dans lequel il met en garde et demande de faire preuve de réserve en matière d'utilisation du charbon végétal. Le groupe spécialisé AGIR a par ailleurs participé activement à l'élaboration de la fiche d'information « Utilisation de charbon végétal dans l'agriculture en Suisse – Risques et opportunités pour les sols et le climat », publiée conjointement avec l'OFEV et l'OFAG. Cette fiche d'information présente les dernières connaissances scientifiques et les exigences actuelles en matière d'utilisation du charbon végétal dans l'agriculture suisse.

Cercle Sol a participé (et participe toujours) activement aux dossiers de la Confédération. Pour la CCE Cercle Sol a rédigé fin 2021 une prise de position sur le mandat de l'OFEV relatif au concept d'une cartographie des sols à l'échelle nationale. Dans le cadre de la révision du droit foncier (ReviSol) le comité, ainsi que les groupes spécialisés et les GT de Cercle Sol, ont proposé diverses modifications de l'Osol. Les services cantonaux spécialisés dans la protection du sol sont également représentés au sein d'autres groupes de coordination nationaux (tels que le comité de projet Classification des sols et manuel de cartographies des sols de Suisse, le groupe d'accompagnement technique CCSols ou Communication Sols).

Un grand nombre de personnes ont participé à la rencontre plénière du 8 septembre 2022 à Grange-neuve, où des sujets d'actualité ont été discutés, entre autres les thèmes cités ci-dessus en relation avec l'exécution. Cette journée a par ailleurs été l'occasion de faire la connaissance de nouveaux collègues.

En 2022 le comité de Cercle Sol a tenu séance à trois reprises. Daniel Schaub a pris sa retraite fin 2022. Il transmet son poste de président à Sébastien Gassmann (GE). A la même date Guido Schmid (SG) s'est lui aussi retiré du comité. Le 15 février 2023 le comité a accueilli comme nouveaux membres Cécile Wanner (ZH) et Markus Lebrun-Steger (BE).

Le contrat passé avec Franziska Schmid (RisikoWissen, Berne) à la tête de la direction a été prolongé de deux ans. Le comité se félicite de pouvoir encore compter à l'avenir sur le soutien de Madame Schmid.

Durant l'année 2023 Cercle Sol va poursuivre sa collaboration à la révision de l'OSol. Une attention toute particulière sera portée à l'aggravation des problèmes liés à la pollution aux PFAS. La coordination avec les cercles agricoles sera elle aussi poursuivie en ce qui concerne la fréquence de l'érosion et la densification. Cercle Sol développera encore la communication et la formation. La bonne collaboration entre membres contribuera à la réalisation des objectifs fixés. Un grand merci à toutes et tous les collègues qui s'investissent dans la protection du sol.

Sébastien Gassmann, Président Cercle Sol

Cercle Exotique

Le 21 janvier 2022 le troisième colloque de Cercle Exotique a eu lieu à nouveau sous forme de visio-conférence. La rencontre en présentiel, prévue à l'origine à Olten, a dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus. A l'ordre du jour de ce colloque en ligne: le mode de procéder au niveau communal pour la gestion des néophytes, l'exécution en matière d'industrie verte et le monitoring/management des données. Il est réjouissant de constater que 249 spectateurs et 19 intervenant-e-s y ont participé. La manifestation avec un bloc de questions a été perçue de manière très positive par les participant-e-s. L'évaluation du sondage a obtenu comme appréciation globale la mention «bien» à «très bien».

Durant l'année sous revue le comité a tenu séance uniquement le 14 mars. La réunion du mois d'octobre a dû être annulée en raison du manque de personnel. La rencontre prévue à la Maison des cantons a été réalisée sous forme de webinaire. Les cinq régions de Cercle Exotique se sont rencontrées à plusieurs reprises malgré le covid 19. Les discussions ont porté essentiellement sur les possibilités communes de formation et d'information.

Lors de la consultation relative à la révision de la recommandation de Cercle Exotique, des incohérences se sont faites jour quant au traitement des sols usés. D'une part, conformément à l'aide à l'exécution Protection du sol, il conviendrait de faire figurer le plus grand nombre possible de plantes sur la liste. D'autre part, il a été souligné que la faisabilité en pratique serait ainsi remise en question. Les experts cantonaux attendent avec impatience le résultat de la révision de l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE) pour élaborer une solution définitive.

Au sein du groupe de travail dédié à la question de l'obligation de nettoyage des embarcations, différents avis coexistent également. Alors qu'une partie des cantons considèrent que les bases légales selon l'art. 52 ODE et l'art. 3 de la Loi sur la protection des eaux sont suffisantes pour introduire une obligation soumise à contrôle, d'autres cantons estiment que des clarifications supplémentaires sont nécessaires. Il conviendrait notamment de clarifier la pertinence du nettoyage, afin d'éviter la propagation de larves, des gros bateaux par rapport aux plongeurs ou aux embarcations pneumatiques.

A l'occasion d'une séance de travail initiée par l'OFEV la nécessité d'agir sur le front des frelons asiatiques a par ailleurs été étudiée. L'OSAV et l'OFAG ont indiqué clairement qu'ils estimaient ne pas être compétents en la matière et que le problème devait être traité par les cantons en vertu de l'art. 52 ODE.

Il a été pris acte du projet de recommandation s'agissant des fourmis invasives (pour les cantons et les communes concernées). Ce dernier a été mis en consultation auprès des cantons.

La newsletter 01/2022 a informé sur les thèmes suivants: mesures de protection contre les néobiontes du lac de Hallwil, mesures de lutte efficaces contre les néophytes ligneuses impactant la forêt (ailanthe, paulownia, palmier chanvre de Chine), annonces d'observations dans la région.

En qualité de représentant de la CCE et de Cercle Exotique, Christoph Zemp a participé aux séances du groupe de pilotage national IGA sur les néophytes invasives. Malheureusement, entretemps les travaux relatifs à la révision de la LPE dans le domaine des néobiontes, qui avait fait l'objet d'une consultation en 2019, ont été suspendus par l'OFEV. Ce qui est très problématique pour les cantons, dans la mesure où les questions relatives à la lutte contre les néophytes invasives notamment restent ouvertes. La consultation annoncée pour l'été sur la classification selon la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes de 2016 a elle aussi été reportée pour une durée indéterminée. Par contre, en décembre de l'année sous revue l'OFEV a lancé la révision de l'ODE, dans laquelle

une interdiction de mise en circulation de néophytes invasives est proposée – ce qui est nouveau. En ce qui concerne la divergence entre la législation forestière et la législation en matière de protection de l'environnement s'agissant de l'utilisation d'essences exotiques invasives, l'OFEV a également laissé entrevoir une clarification.

Christoph Zemp, président Cercle Exotique

Cercle Climat

Début 2022 les statuts du Cercle climat ont été soumis à la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) et la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK). Après avoir obtenu leur approbation, la Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement (CCE) a pu organiser la séance constitutive de ce nouveau cercle.

Membres	Canton
Abteilung Landschaft und Gewässer	Aargau
Amt für Umwelt	Appenzell Ausserrhoden
Lufthygieneamt beider Basel	Basel-Landschaft
Amt für Umwelt und Energie	Basel-Stadt
Amt für Umwelt und Energie	Bern
Service de l'environnement	Fribourg
Service cantonal du développement durable	Genève
Amt für Natur und Umwelt (ANU)	Graubünden
Office de l'environnement	Jura
Ministerium für Inneres, Wirtschaft und Umwelt	Liechtenstein
Umwelt und Energie	Luzern
Département du développement territorial et de l'environnement	Neuchâtel
Amt für Umwelt	Nidwalden
Amt für Landwirtschaft und Umwelt	Obwalden
Amt für Wald und Landschaft	Obwalden
Interkantontales Labor	Schaffhausen
Amt für Umwelt und Energie	Schwyz
Amt für Umwelt	Solothurn
Amt für Wirtschaft und Arbeit – Energiefachstelle	Solothurn
Amt für Wasser und Energie	St.Gallen
Amt für Umwelt	Thurgau
Ufficio dell'aria, del clima e delle energie rinnovabili	Ticino
Amt für Umweltschutz	Uri
Fondation pour le développement durable des régions de montagne	Valais
Unité du Plan climat	Vaud
Amt für Umwelt	Zug
Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft	Zürich

Vingt-six administrations cantonales se sont annoncées comme intéressées à intégrer le Cercle climat.

Trente-deux personnes ont participé à l'assemblée constitutive du 19 septembre 2022, qui s'est tenue à Fribourg. Parmi celles-ci, dix-sept cantons étaient représentés. L'assemblée a validé l'adhésion de toutes les administrations cantonales ayant annoncé leur souhait d'adhérer au Cercle climat (voir liste ci-dessus). Les statuts ont été officiellement adoptés à cette occasion. Le comité a été élu ; il est présidé par Christophe Joerin (FR) et est composé des personnes suivantes : Olivier Brenner (EnDK), Georg Thomann (GR), Natalie Gessler (ZH), Matthias Nabholz (BS), Nana von Felten (AG), Jürgen Ragaller (LU), Katrin Leuenberger (SZ) et Rémi Schweizer (VD).



De g. à d. : Christoph Zemp, président de la KVU et chef de l'AWEL à Zurich ; Jean-François Steiert, conseiller d'Etat à Fribourg ; Christophe Joerin, président du Cercle Climat et chef du Service de l'environnement à Fribourg. Lors de l'assemblée constitutive du 19 septembre 2022.

Lors de l'assemblée constitutive, un atelier a été organisé afin de réfléchir tous ensemble au besoin de coordination entre les cantons dans le domaine du climat, à l'issue duquel une première liste de tâches prioritaires à traiter par le Cercle climat a été établie.

Le comité s'est réuni pour la première fois le 12 décembre 2022. A cette occasion, Matthias Nabholz a été élu vice-président. Sur la base du résultat de l'atelier, le comité a défini trois axes prioritaires pour le début de ses activités :

- Monitoring / données climatiques / indicateurs
Responsable : Georg Thomann
- Emissions indirectes / économie circulaire / alimentation / consommation
Responsable : Natalie Gessler
- Coordination horizontale et verticale (coordination entre les domaines et coordination entre les différents échelons administratifs)
Responsable : Mathias Nabholz

La communication est également un thème prioritaire. Compte tenu de son importance elle sera traitée directement par le comité.

L'intention est maintenant de créer des groupes de travail pour chacun de ces axes. Les responsables de groupe ont été désignés.

Une délégation du comité a rencontré le 26 octobre 2022 l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses afin d'identifier leurs besoins et la forme d'une future collaboration avec eux. Ces organisations sont intéressées et prêtes à s'impliquer dans les futurs groupes de travail du Cercle climat.

Il est prévu en 2023 de poursuivre les rencontres avec les partenaires du Cercle climat, notamment l'Office fédéral de l'environnement et celui de l'énergie.

Christophe Joerin, président de Cercle Climat

KOWA

Le groupe de travail KOWA est l'interlocuteur de la CCE pour les questions relatives à l'eau. Actuellement huit experts détachés des services cantonaux spécialisés dans la protection des eaux et des ouvrages hydrauliques y travaillent. Chaque membre du KOWA est actif dans au moins un des organes impliqués à l'échelle suisse dans la protection des eaux et les ouvrages hydrauliques. Vous trouverez un document sur le cahier des charges et l'organisation dans l'Extranet de la CCE.

Durant l'année sous revue le GT KOWA a élaboré des projets de prises de position pour la CCE sur le postulat 18.3610 « Rapport de base sur la sécurité de l'approvisionnement en eau et sur la gestion de l'eau », ainsi que sur la révision de l'Ordonnance de protection des eaux pour répondre aux préoccupations formulées par l'Initiative parlementaire « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ». En plus de dispositions relatives au contrôle des aires de lavage & de remplissage et des dispositions transitoires concernant la délimitation des zones et aires de protection des eaux, l'accent a été mis notamment sur les critères de ré-examen d'autorisation des pesticides et biocides. Ces derniers étant entrés en vigueur depuis février 2023.

Dans le contexte d'une pénurie énergétique possible le GT KOWA a en outre soumis une contribution à l'attention du groupe de travail de la CCE « Sécurité de l'approvisionnement et environnement » à propos d'allègements limités dans le temps de certaines prescriptions environnementales dans le domaine de l'eau et des cours d'eau.

Perspectives 2023

En janvier 2023 une prise de position relative à la révision partielle de l'Ordonnance sur les produits biocides a été élaborée. En réponse aux motions 20.3625 « Définir les aires d'alimentation des zones de captage pour protéger efficacement l'eau potable » ainsi que 20.4261 « Réduction des apports d'azote provenant des stations d'épuration » et 20.4262 « Mesures visant à éliminer les micropolluants », des travaux en vue de l'adaptation de la législation sur la protection des eaux sont en cours, sous l'égide de l'OFEV et avec la participation des cantons.

Michael Eugster, président KOWA

VI. Prises de position, co-rapports, manifestations

21.01.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant la consultation relative au Concept d'une cartographie des sols à l'échelle de la Suisse
16.02.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant la consultation relative à l'initiative parlementaire 20.433 « Développer l'économie circulaire en Suisse »
18.02.2022	Prise de position de la CCE au sujet de la consultation relative au rapport de base sur la sécurité de l'approvisionnement en eau et sur la gestion de l'eau
28.03.2022	Prise de position de la CCE sur le paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2022
28.03.2022	Prise de position de la CCE sur le train d'ordonnances agricoles 2022
20.06.2022	Audition Annexe 1, chiffre 6.1.2 Ordonnance sur les paiements directs
10.08.2022	Prise de position de la CCE sur la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux
31.08.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant la modification de l'ordonnance sur le CO ₂ dans le domaine des installations bi-combustibles
01.09.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant la modification de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) dans le domaine des installations bi-combustibles
09.09.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant l'ordonnance d'urgence sur l'augmentation temporaire de la production hivernale des centrales hydroélectriques
08.11.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant la modification de l'ordonnance sur la protection de l'air et de l'ordonnance sur la mise à disposition d'une centrale électrique de réserve temporaire à Birr
14.11.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant l'ordonnance sur une réserve d'hiver
22.11.2022	Co-Rapport de la CCE à l'attention de la DTAP concernant l'ordonnance relative à l'exploitation de centrales de réserve et de groupes électrogènes de secours en cas de pénurie déclarée ou imminente

VII. Entrées en fonction et démissions

Entrées

Philippe Royer, GE	le 1 janvier 2022
Petra Vögeli, GL	le 1 juillet 2022
Heike Summer, AI	le 1 août 2022
Samuel Oberholzer, SG (a. i.)	le 1 octobre 2022

Démissions

Jakob Marti, GL	le 30 juin 2022
Rainer Benz, SG	le 30 septembre 2022

VIII. Comité

Durant la période sous revue le Comité était composé comme suit:

Christoph Zemp	Président, Chef d'office, Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft, canton Zurich
Rainer Benz (jusqu'au 30 septembre 2022)	Région Suisse orientale Chef d'office, Amt für Umwelt, canton St-Gall
Martin Eugster (depuis 1 octobre 2022)	Région Suisse orientale Chef d'office, Amt für Umwelt, canton Thurgovie
Peter Inhelder	Région Suisse centrale Chef d'office, Amt für Umwelt und Energie, canton Schwyz
Christine Genolet-Leubin	Region Westschweiz Cheffe du service, Service de l'environnement, canton Valais
Peter Kuhn	Region Nordwestschweiz Chef d'office, Abteilung für Umwelt, canton Argovie

**IX. Comptes annuels 2022**

Dépenses	Budget 22	Comptes 22
Frais de personnel	133'000.00	85'500.00
Frais des projets	193'290.00	178'870.95
Projets et groupes de travail	202'000.00	197'398.40
DelKom	0.00	1'693.05
ECORegion	76'000.00	76'000.00
Groupe de travail Agriculture & écologie	30'000.00	24'398.70
Citernes Suisse	5'000.00	15'363.50
Calculateur de distances minimales	5'000.00	0.00
Checklist pour l'éolien	6'000.00	31'259.95
Projets de tiers avec des membres délégués de la CCE	45'000.00	40'385.00
ORTRA Environnement	15'000.00	15'000.00
Agenda 21 pour l'eau	15'000.00	15'000.00
Bureau PA PPS	5'000.00	5'000.00
Cofinancement de divers petits projets	5'000.00	7'500.00
SwissPhosphor	5'000.00	5'385.00
Conférences spécialisés	10'000.00	2'057.00
Internet / Extranet CCE	25'000.00	6'241.20
Frais d'exploitation	5'000.00	4'090.80
Frais de personnel Contentmanangement	10'000.00	1'913.45
Extensions et actualisation	10'000.00	236.95
Frais d'exploitation	360'200.00	282'898.40
Organes	6'000.00	7'423.40
Assemblées	6'000.00	6'213.80
Autres Frais d'exploitation	22'000.00	20'948.81
Frais administratifs direction CCE	2'000.00	4085.26
Traductions	20'000.00	16'863.55
Total des dépenses	363'000.00	311'270.61
Recettes		
Cotisations des membres annuelles	306'200.00	306'203.00
Recettes supplémentaires	13'000.00	78'064.00
Total Produit	319'200.00	384'267.00
Bénéfice		72'996.39
Perte	43'800.00	

Bilan au 31.12.2022**Actifs**

CCP CCE 60-558709-2	325'860.96
CC DTAP	0.00
Créances sur des tiers	0
Total Actifs	325'860.96

Passifs

Créanciers	43'765.05
Réserves	7'958.00
Capital propre	226'610.72
Bénéfice	47'527.19
Total Passifs	325'860.96
